

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2018,
en application de l'article L1122-23 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

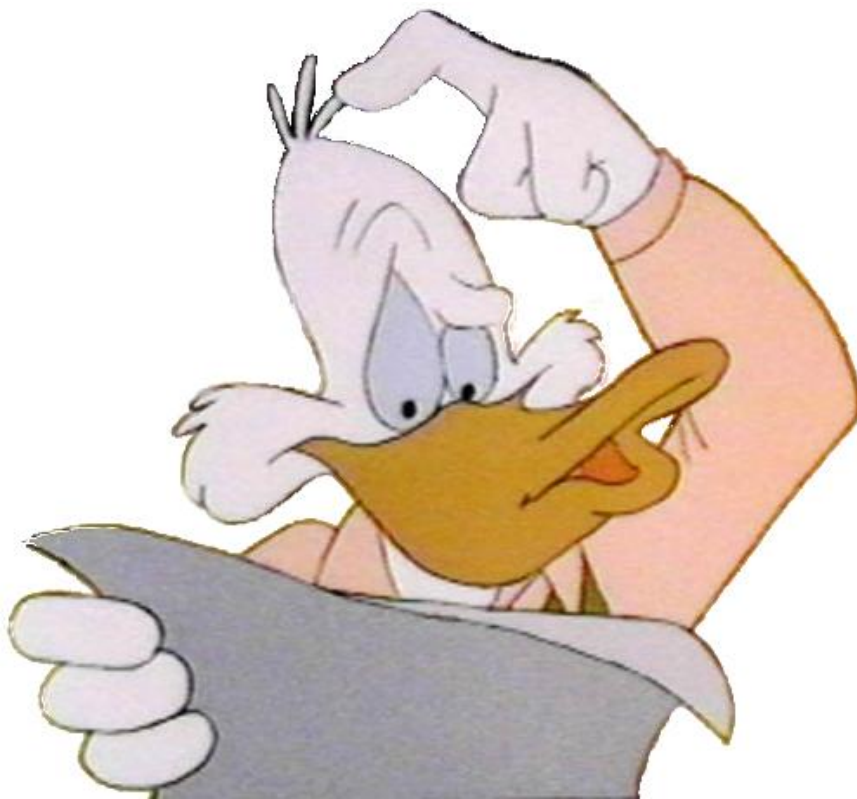
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2016 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2018 - DEPENSES :

| Fonctions | Personnel 000/70 | Fonctionn. 000/71 | Transferts 000/72 | Dette 000/7x | Total 000/73 | Prélèvem. 000/78 | Total 000/75 |
|--|---------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| 000 Divers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 009 Recettes & dépenses générales | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 13 500,66 | 13 500,66 | 0,00 | 13 500,66 |
| 019 Dette générale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 029 Fonds | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 049 Impôts et Redevances | 0,00 | 0,00 | 2 750,00 | 0,00 | 2 750,00 | 0,00 | 2 750,00 |
| 059 Assurances | 27 000,00 | 57 500,00 | 0,00 | 0,00 | 84 500,00 | 0,00 | 84 500,00 |
| 123 Administration générale | 1 212 180,59 | 276 106,28 | 70 375,00 | 45 680,93 | 1 604 342,80 | 0,00 | 1 604 342,80 |
| 129 Patrimoine privé | 0,00 | 116 400,00 | 0,00 | 25 100,07 | 141 500,07 | 0,00 | 141 500,07 |
| 139 Services généraux | 78 000,00 | 1 000,00 | 4 200,00 | 0,00 | 83 200,00 | 0,00 | 83 200,00 |
| 149 Calamités | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 159 Relations avec l'étranger | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 169 Aide aux pays en voie de développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 369 Pompiers | 0,00 | 0,00 | 306 867,99 | 0,00 | 306 867,99 | 0,00 | 306 867,99 |
| 399 Justice - Police | 0,00 | 120,00 | 286 959,25 | 0,00 | 287 079,25 | 0,00 | 287 079,25 |
| 499 Communic. - Voirie - Cours D'eau | 1 098 685,21 | 210 850,00 | 3 207,27 | 259 483,84 | 1 572 226,32 | 0,00 | 1 572 226,32 |
| 599 Commerce - Industrie | 169 338,61 | 46 550,00 | 49 650,14 | 0,00 | 265 538,75 | 0,00 | 265 538,75 |
| 699 Agriculture | 151 661,48 | 171 200,00 | 700,00 | 61 746,75 | 385 308,23 | 0,00 | 385 308,23 |
| 729 Ens.gard(721), Ens.prim(722) | 788 158,16 | 308 450,00 | 10 100,00 | 173 818,51 | 1 280 526,67 | 0,00 | 1 280 526,67 |
| 739 Ens.sec(731),art(734),tech(735) | 2 208,53 | 400,00 | 0,00 | 0,00 | 2 608,53 | 0,00 | 2 608,53 |
| 749 Enseignement supérieur | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 759 Enseignement pour handicapés | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 767 Bibliothèques publiques | 121 746,46 | 31 150,00 | 0,00 | 0,00 | 152 896,46 | 0,00 | 152 896,46 |
| 789 Education Popul. et Arts | 64 029,54 | 120 634,00 | 50 660,35 | 90 705,95 | 326 029,84 | 0,00 | 326 029,84 |
| 799 Cultes | 0,00 | 12 099,16 | 74 017,22 | 22 724,68 | 108 841,06 | 0,00 | 108 841,06 |
| 839 Sécurité et Assist. sociale | 0,00 | 5 500,00 | 546 041,09 | 0,00 | 551 541,09 | 0,00 | 551 541,09 |
| 849 Aide sociale et familiale | 218 874,86 | 35 600,00 | 4 700,00 | 16 492,55 | 275 667,41 | 0,00 | 275 667,41 |
| 859 Emploi | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 872 Institutions de soins | 0,00 | 0,00 | 60 811,03 | 2 274,26 | 63 085,29 | 0,00 | 63 085,29 |
| 874 Alimentation - Eau | 142 131,38 | 571 173,74 | 9 500,00 | 70 004,91 | 792 810,03 | 0,00 | 792 810,03 |
| 876 Désinfect.-Nett.-Immond. | 0,00 | 480 450,00 | 43 500,00 | 0,00 | 523 950,00 | 0,00 | 523 950,00 |
| 877 Eaux usées | 0,00 | 3 000,00 | 9 811,56 | 64 212,48 | 77 024,04 | 0,00 | 77 024,04 |
| 879 Cimetières-Protec.environ. | 2 337,53 | 16 000,00 | 6 300,00 | 8 083,90 | 32 721,43 | 0,00 | 32 721,43 |
| 939 Logement - Urbanisme | 0,00 | 10 406,00 | 9 700,00 | 132 909,18 | 153 015,18 | 0,00 | 153 015,18 |
| 999 Total exercice propre | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 4 076 352,35 | 2 474 589,18 | 1 549 850,90 | 986 738,67 | 9 087 531,10 | | 9 087 531,10 |
| Balances exercice propre | | | | | Déficit | 0,00 | |
| Exercices antérieurs | | | | | Dépenses Ordinaire | | 256 457,91 |
| | | | | | Déficit | 0,00 | |
| Totaux exercice propre + exercice antérieurs | | | | | Dépenses Ordinaire | | 9 343 989,01 |
| 069 Prélèvements | | | | | | | 0,00 |
| Total général | | | | | | | 9 343 989,01 |
| Résultat général | | | | | Mali | 0,00 | |

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2018 – RECETTES :

| Fonctions | Prestations 000/60 | Transferts 000/61 | Dettes 000/62 | Total 000/63 | Prélèvements 000/68 | Total 000/65 |
|--|-----------------------|----------------------|------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| 000 Divers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 009 Recettes & dépenses générales | 0,00 | 93 336,97 | 920,00 | 94 256,97 | 0,00 | 94 256,97 |
| 019 Dette générale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 029 Fonds | 0,00 | 1 636 296,54 | 0,00 | 1 636 296,54 | 0,00 | 1 636 296,54 |
| 049 Impôts et Redevances | 4 000,00 | 3 255 618,58 | 0,00 | 3 259 618,58 | 0,00 | 3 259 618,58 |
| 059 Assurances | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 |
| 123 Administration générale | 9 500,00 | 245 498,62 | 0,00 | 254 998,62 | 0,00 | 254 998,62 |
| 129 Patrimoine privé | 30 200,00 | 1 186,24 | 5,62 | 31 391,86 | 0,00 | 31 391,86 |
| 139 Services généraux | 13 000,00 | 0,00 | 0,00 | 13 000,00 | 0,00 | 13 000,00 |
| 149 Calamités | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 159 Relations avec l'étranger | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 169 Aide aux pays en voie de développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 369 Pompiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 399 Justice - Police | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 499 Commun. - Voirie - Cours D'eau | 4 839,00 | 242 436,37 | 0,00 | 247 275,37 | 0,00 | 247 275,37 |
| 599 Commerce - Industrie | 87 000,00 | 42 000,00 | 43 000,00 | 172 000,00 | 0,00 | 172 000,00 |
| 699 Agriculture | 1 256 006,42 | 11 634,55 | 0,00 | 1 267 640,97 | 0,00 | 1 267 640,97 |
| 729 Ens.gard(721), Ens.prim(722) | 143 750,00 | 527 350,09 | 0,00 | 671 100,09 | 0,00 | 671 100,09 |
| 739 Ens.sec(731),art(734),tech(735) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 749 Enseignement supérieur | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 759 Enseignement pour handicapés | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 767 Bibliothèques publiques | 1 500,00 | 64 421,26 | 0,00 | 65 921,26 | 0,00 | 65 921,26 |
| 789 Education Popul. et Arts | 14 300,00 | 31 251,05 | 1 676,13 | 47 227,18 | 0,00 | 47 227,18 |
| 799 Cultes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 839 Sécurité et Assist. sociale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 849 Aide sociale et familiale | 0,00 | 164 374,27 | 0,00 | 164 374,27 | 0,00 | 164 374,27 |
| 859 Emploi | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 872 Institutions de soins | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 874 Alimentation - Eau | 1 057 199,96 | 47 373,12 | 0,00 | 1 104 573,08 | 0,00 | 1 104 573,08 |
| 876 Désinfect.-Nett.-Immond. | 5 000,00 | 0,00 | 68,50 | 5 068,50 | 0,00 | 5 068,50 |
| 877 Eaux usées | 1 000,00 | 0,00 | 0,00 | 1 000,00 | 0,00 | 1 000,00 |
| 879 Cimetières-Protoc.environ. | 2 500,00 | 6 150,00 | 0,00 | 8 650,00 | 0,00 | 8 650,00 |
| 939 Logement - Urbanisme | 5 000,00 | 35 039,97 | 0,00 | 40 039,97 | 0,00 | 40 039,97 |
| 999 Total exercice propre | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 2 634 795,38 | 6 408 967,63 | 45 670,25 | 9 089 433,26 | | 9 089 433,26 |
| Balances exercice propre | | | | Excédent | 1 902,16 | |
| Exercices antérieurs | | | | Recettes Ordinaire | | 1 696 228,65 |
| | | | | Excédent | 1 439 770,74 | |
| Totaux exercice propre + exercice antérieurs | | | | Recettes Ordinaire | | 10 785 661,91 |
| 069 Prélèvements | | | | | | 0,00 |
| Total général | | | | | | 10 785 661,91 |
| Résultat général | | | | Boni | 1 441 672,90 | |



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2018 –DEPENSES :

| Fonctions | Transferts | Investiss. | Dette | Total | Prélèvements | Total |
|--|------------|---------------------|------------------|----------------------------|--------------|---------------------|
| | 000/90 | 000/91 | 000/92 | 000/93 | 000/98 | 000/95 |
| 000 Divers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 009 Recettes & dépenses générales | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 019 Dette générale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 029 Fonds | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 049 Impôts et Redevances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 059 Assurances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 123 Administration générale | 0,00 | 40 000,00 | 0,00 | 40 000,00 | 0,00 | 40 000,00 |
| 129 Patrimoine privé | 0,00 | 41 000,00 | 0,00 | 41 000,00 | 0,00 | 41 000,00 |
| 139 Services généraux | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 149 Calamités | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 159 Relations avec l'étranger | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 169 Aide aux pays en voie de développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 369 Pompiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 399 Justice - Police | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 499 Communic. - Voirie - Cours D'eau | 0,00 | 863 000,00 | 0,00 | 863 000,00 | 0,00 | 863 000,00 |
| 599 Commerce - Industrie | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 699 Agriculture | 0,00 | 57 000,00 | 0,00 | 57 000,00 | 0,00 | 57 000,00 |
| 729 Ens.gard(721), Ens.prim(722) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 739 Ens.sec(731),art(734),tech(735) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 749 Enseignement supérieur | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 759 Enseignement pour handicapés | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 767 Bibliothèques publiques | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 789 Education Popul. et Arts | 0,00 | 193 500,00 | 0,00 | 193 500,00 | 0,00 | 193 500,00 |
| 799 Cultes | 0,00 | 11 000,00 | 0,00 | 11 000,00 | 0,00 | 11 000,00 |
| 839 Sécurité et Assist. sociale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 849 Aide sociale et familiale | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 |
| 859 Emploi | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 872 Institutions de soins | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 874 Alimentation - Eau | 0,00 | 170 000,00 | 0,00 | 170 000,00 | 0,00 | 170 000,00 |
| 876 Désinfect.-Nett.-Immond. | 0,00 | 8 000,00 | 0,00 | 8 000,00 | 0,00 | 8 000,00 |
| 877 Eaux usées | 0,00 | 11 500,00 | 37 700,00 | 49 200,00 | 0,00 | 49 200,00 |
| 879 Cimetières-Protoc.environ. | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 939 Logement - Urbanisme | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 999 Total exercice propre | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 1 415 000,00 | 37 700,00 | 1 452 700,00 | | 1 452 700,00 |
| Balances exercice propre | | | | Déficit | 377 878,97 | |
| Exercices antérieurs | | | | Dépenses Extraordinaire | | 820 274,46 |
| | | | | Déficit | 31 011,09 | |
| Totaux exercice propre + exercice antérieurs | | | | Dépenses Extraordinaire | | 2 272 974,46 |
| 069 Prélèvements | | | | | | 53 676,00 |
| Total général | | | | | | 2 326 650,46 |
| Résultat général | | | | Mali | 0,00 | |



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2018 – RECETTES :

| Fonctions | Transferts 000/80 | Investissements 000/81 | Dettes 000/82 | Total 000/83 | Prélèvements 000/88 | Total 000/85 |
|--|----------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------|------------------------|---------------------|
| 000 Divers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 009 Recettes & dépenses générales | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 019 Dette générale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 029 Fonds | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 049 Impôts et Redevances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 059 Assurances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 123 Administration générale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 129 Patrimoine privé | 0,00 | 53 676,00 | 0,00 | 53 676,00 | 0,00 | 53 676,00 |
| 139 Services généraux | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 149 Calamités | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 159 Relations avec l'étranger | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 169 Aide aux pays en voie de développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 369 Pompiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 399 Justice - Police | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 499 Commun. - Voirie - Cours D'eau | 25 000,00 | 0,00 | 614 445,03 | 639 445,03 | 0,00 | 639 445,03 |
| 599 Commerce - Industrie | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 699 Agriculture | 0,00 | 0,00 | 32 000,00 | 32 000,00 | 0,00 | 32 000,00 |
| 729 Ens.gard(721), Ens.prim(722) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 739 Ens.sec(731),art(734),tech(735) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 749 Enseignement supérieur | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 759 Enseignement pour handicapés | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 767 Bibliothèques publiques | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 789 Education Popul. et Arts | 117 000,00 | 0,00 | 30 000,00 | 147 000,00 | 0,00 | 147 000,00 |
| 799 Cultes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 839 Sécurité et Assist. sociale | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 849 Aide sociale et familiale | 0,00 | 0,00 | 20 000,00 | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 |
| 859 Emploi | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 872 Institutions de soins | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 874 Alimentation - Eau | 0,00 | 0,00 | 145 000,00 | 145 000,00 | 0,00 | 145 000,00 |
| 876 Désinfect.-Nett.-Immond. | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 877 Eaux usées | 0,00 | 0,00 | 37 700,00 | 37 700,00 | 0,00 | 37 700,00 |
| 879 Cimetières-Protéc.environ. | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 939 Logement - Urbanisme | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 999 Total exercice propre | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 142 000,00 | 53 676,00 | 879 145,03 | 1 074 821,03 | | 1 074 821,03 |
| Balances exercice propre | | | | Excédent | 0,00 | |
| Exercices antérieurs | | | | Recettes Extraordinaire | | 789 263,37 |
| | | | | Excédent | 0,00 | |
| Totaux exercice propre + exercice antérieurs | | | | Recettes Extraordinaire | | 1 864 084,40 |
| 069 Prélèvements | | | | | | 462 566,06 |
| Total général | | | | | | 2 326 650,46 |
| Résultat général | | | | Boni | 0,00 | |



**BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2018.**

S. = Subside

E. = Emprunt

F.P. = Fonds Propres

| | Dépenses | | Recettes | | |
|--|--------------|----------------------------|---|------------------------|--|
| | Montant | Article | Montant | Origine | Article |
| Installation éclairage foot Nassogne et Forrières | 120 000,00 € | 764/721-60/ -/- 20180015 | 30 000,00 € 90 000,00 € | E. prévu en 17 S. | 764/961-51/ -/-20180015 764/665-52/ -/-20180015 |
| Tx maison de village de Nassogne + auteur de projet | 45 000,00 € | 762/733-60/ - / - 20180001 | 18 000,00 € 27 000,00 € | F.P. S. | 060/995-51/ - / - 20180001 762/665-52/ - / - 20180001 |
| Nouvelles douches foot bande | 17 500,00 € | 764/733-60/ -/- 20180002 | 17 500,00 € | F.P. | 060/995-51/ - / - 20180002 |
| Achat mobilier pour la crèche | 20 000,00 € | 844/741-98/ -/- 20180003 | 20 000,00 € | E. | 844/961-51/ - / - 20180003 |
| PIC 2017-2018 | 800 000,00 € | 421/731-60/ -/-20170018 | 569 445,03 € 205 554,97 € 25 000,00 € | E. Dr. tirage S. | 421/961-51/ -/- 20170018 421/665-51/ -/- 20170018 421/684-51/ -/- 20170018 |
| Vente de terrains à bâtir | | | 53 676,00 € | | 124/761-52 |
| Achat matériel pour parcs et jardins | 11 000,00 € | 766/744-51/ - / -20180004 | 11 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180004 |
| Installation filtre à Bande pour service DE | 100 000,00 € | 874/744-51/ -/-20180005 | 100 000,00 € | E. | 874/961-51/ - / - 20180005 |
| Entretien canalisations d'eau | 25 000,00 € | 874/735-60/ - / -20180006 | 25 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180006 |
| Achat duo-bacs | 8 000,00 € | 876/744-51/ - / -20180007 | 8 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180007 |
| Libération parts AIVE travaux | 37 700,00 € | 877/812-51/ - / -20180008 | 37 700,00 € | E. | 877/961-51/ - / - 20180008 |
| Achat véhicule 4 x 4 double cabine pour service Forêt | 32 000,00 € | 640/743-52/ - / -20180009 | 32 000,00 € | E. | 640/961-51/ - / - 20180009 |
| Achat camionnette fourgon | 18 000,00 € | 421/743-52/ - / -20180010 | 18 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180010 |
| Achat véhicule chantier 50 % voirie | 45 000,00 € | 421/743-98/ - / -20180011 | 45 000,00 € | E. | 421/961-51/ -/- 20180011 |
| Achat véhicule chantier 50 % D.E. | 45 000,00 € | 874/743-98/ - / -20180011 | 45 000,00 € | E. | 874/961-51/ -/- 20180011 |
| Entretien des ruisseaux | 25 000,00 € | 640/735-55/ -/- 20180012 | 25 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180012 |
| Modernisation graphisme site internet | 6 000,00 € | 124/742-53/ -/- 20180013 | 6 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180013 |
| Entretien extraordinaire égouttage | 11 500,00 € | 877/735-51/ -/- 20180014 | 11 500,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180014 |
| Réparation et remplace. Corniches presbytère Nassogne | 11 000,00 € | 790/723-60/ -/-20180016 | 11 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180016 |
| Aménagement rez maison communale | 40 000,00 € | 104/723-60/ -/- 20180017 | 40 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180017 |
| Plan évacuation des bâtiments communaux | 10 000,00 € | 124/733-60/ -/- 20180018 | 10 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180018 |
| Travaux CPAS de Forrières | 25 000,00 € | 124/723-60/ -/- 20180019 | 25 000,00 € | F.P. | 060/995-51/ -/- 20180019 |



II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le contexte socio-économique qui règne depuis quelques années, ne nous permet toujours pas d'envisager l'avenir sous un angle favorable, ce climat s'étant encore alourdi avec les attentats perpétrés en Europe et sur notre pays. Devant une telle adversité générale, il est facile de se lamenter et de se désoler.

Or, en tant que mandataire communal, il est de notre devoir de toujours garder une attitude positive et un esprit constructif afin de gérer la commune au mieux des intérêts de nos concitoyens. Notre commune dispose d'atouts indéniables tels que notre cadre de vie, pour preuve l'augmentation constante du nombre d'habitants. Ces atouts, il nous faut les préserver ou mieux encore les développer, tels que notre environnement d'exception ou la qualité de la convivialité au sein de nos villages. Les investissements opérés les années précédentes ont contribué à rencontrer ces objectifs, et il en sera de même cette année.

Une des caractéristiques de notre commune est aussi son étendue et le nombre de kilomètres de voiries communales. La sécurité de nos concitoyens lors de leurs déplacements a toujours été l'une de nos préoccupations majeures, que ce soit par la création de trottoirs ou l'entretien de nos voiries. Il s'agit d'un travail de longue haleine et pour rencontrer cet objectif, il importe de disposer d'un réseau routier en bon état par des investissements constants, raison pour laquelle l'accent sera particulièrement mis à ce niveau en 2018. A noter qu'une part significative de ces investissements sera financée à partir de nos réserves à l'extraordinaire.

C'est ainsi que sur un total des investissements repris au budget extraordinaire dépassant le 1,450 million d'euros, 0,863 million est destiné à la voirie, le solde étant destiné à des investissements dans notre réseau d'eau et au niveau des sports.

L'ensemble de ces investissements est financé selon la clé de répartition suivante : subsides 10 %, emprunt 60 %, vente de patrimoine et fonds propres 30 %, la charge d'emprunts résultant de ces investissements répondant au prescrit des balises. Néanmoins, pour rester cohérent par rapport aux années précédentes, la même remarque est formulée au sujet des emprunts à considérer comme étant hors balises pour ce qui est des dépenses relatives à la distribution d'eau et aux traitements des eaux usées, ceux-ci étant intégrés dans le coût vérité.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes par rapport à la dernière modification votée en novembre 2017

| | 2018 | 2017 (après dernière MB) |
|-----------|--------------|-----------------------------|
| Recettes | 9 089 433,26 | 9 019 875,72 |
| Dépenses | 9 087 531,10 | 9 015 395,44 |
| Résultats | 1 902,16 | 4 480,28 |

Les variations des dépenses se présentent comme suit :

- Personnel : + 368 270,15 € (+ 9,03 %)
- Fonctionnement : - 294 467,98 € (- 11,90 %)
- Transferts : - 4 090 17 € (- 0,26 %)
- Dette : + 2 423,66 € (+ 0,25 %)

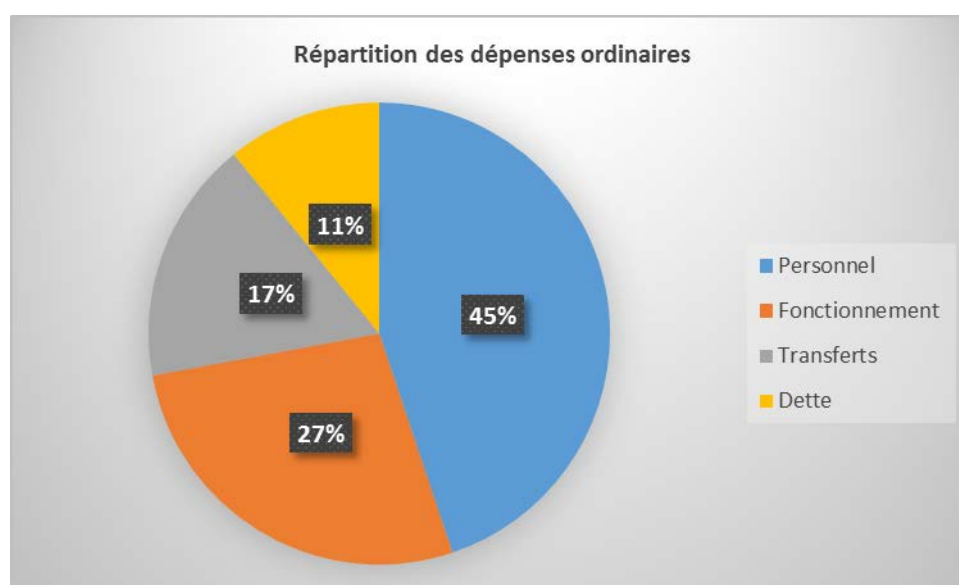
Comme pour les années précédentes, la rigueur demeure la clé de voute afin d'appréhender l'avenir avec sérénité. Les frais de fonctionnement ont été arrêtés en regard de la balance de l'exercice qui se termine ; les majorations de ces postes demeureront possibles par voie de modifications budgétaires mais devront être entérinées avant d'être appliquées.

Au niveau des transferts, nonobstant l'augmentation de la dotation au CPAS, il est à noter que les dotations à la Zone de Police (+ 7 %) et au Service Régional Incendie (+ 4 %) demeurent une inquiétude pour l'avenir. Quant à la diminution globale des transferts, elle s'explique par une diminution des dotations aux fabriques d'église et une meilleure prise en compte des non-valeurs, initiée en 2017.

Quant à l'augmentation de la charge du personnel, celle-ci est la résultante des nominations intervenues, des engagements en forêt et en garderies, et des prochains engagements à opérer pour l'ouverture de la crèche.

Le Bourgmestre, en charge des finances.

M. QUIRYNEN



III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2017.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

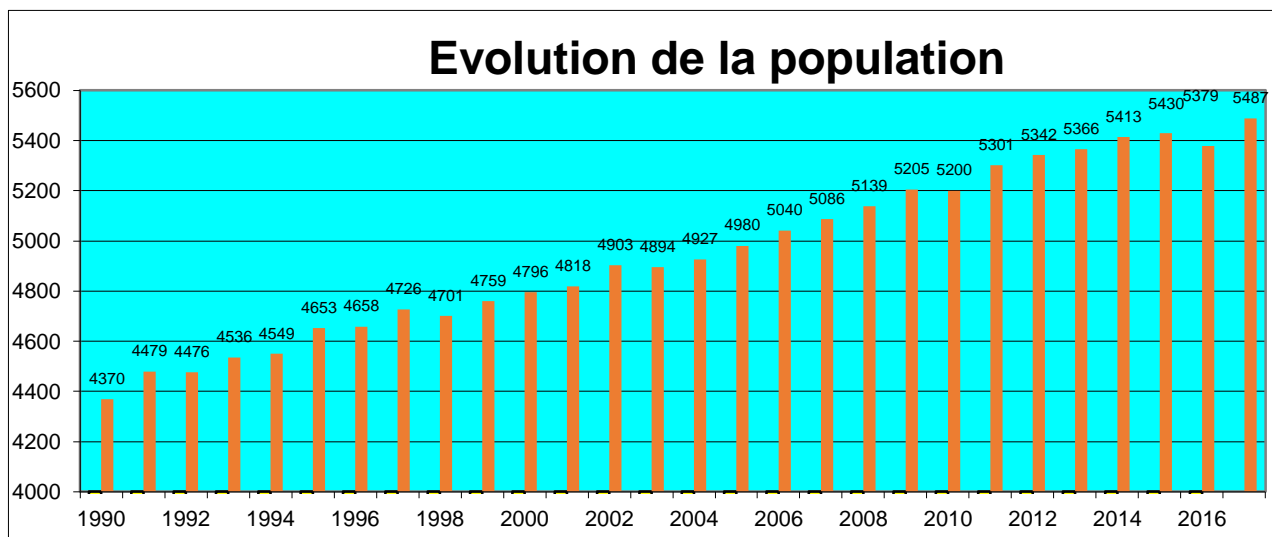
Habitants au 1^{er} décembre 2017 : **5.487**

Habitants au 1^{er} décembre 2016 : **5.379** **Belges : 5.319 - Etrangers : 168**

| | | | | |
|------------------------|-----------|--------------|----------|--------------|
| Chiffres par section : | AMBLV | 451 | BANDE | 811 |
| | FORRIERES | 1.341 | GRUNE | 314 |
| | HARSIN | 712 | LESTERNY | 215 |
| | MASBOURG | 199 | NASSOGNE | 1.431 |

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Cartes d'identité adultes : | 1.021 |
| Cartes d'identité enfants : | 178 |
| Cartes d'identité d'étranger : | 16 |
| Passeport : | 171 |
| Permis de conduire : | 365 |
| Extraits de casier judiciaire : | 606 |
| Bulletins de renseignement : | 192 |





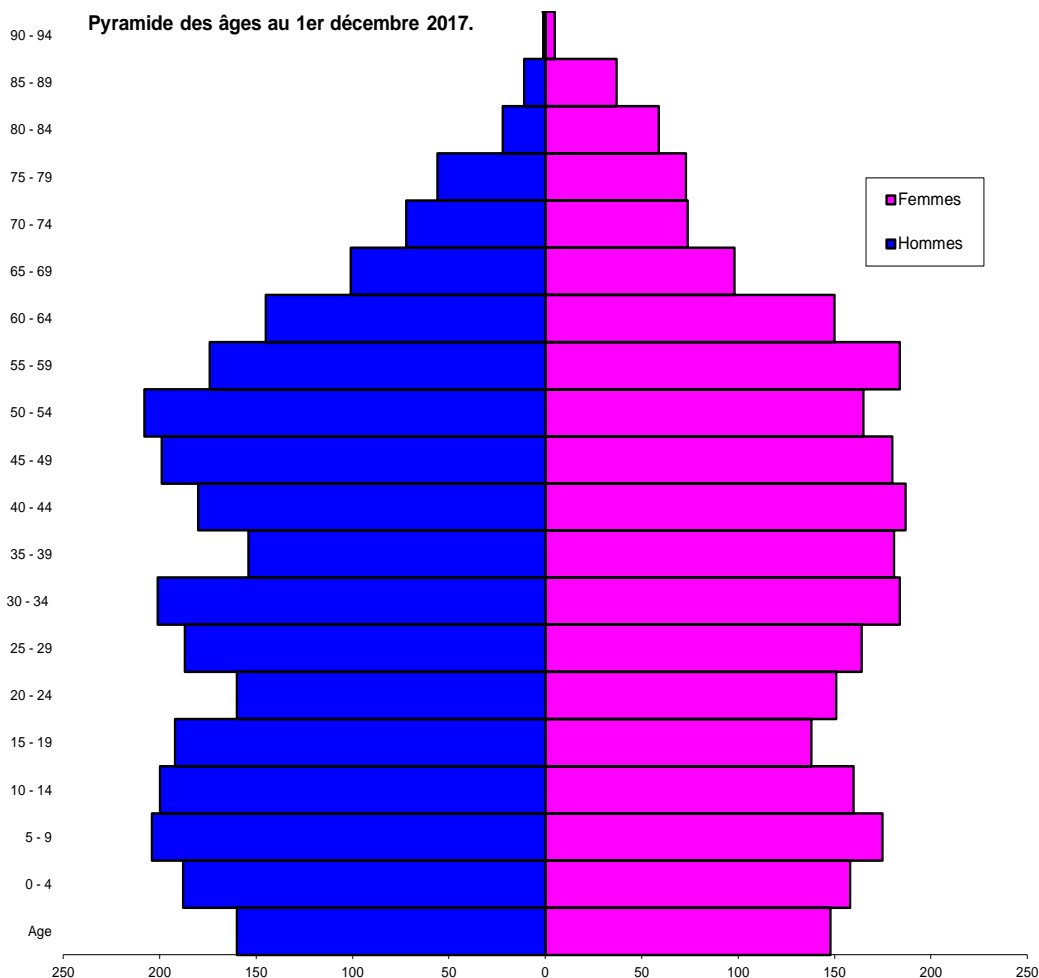
| Village | 31/12/1976 | 31/12/2001 | 01/12/2017 | Différence par rapport au 31/12/1976 | Différence par rapport au 31/12/2001 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Ambly | 318 | 399 | 451 | 41,82% | 13,03% |
| Bande | 618 | 687 | 811 | 31,23% | 18,05% |
| Fornières | 1 206 | 1 237 | 1 341 | 11,19% | 8,41% |
| Grune | 188 | 305 | 314 | 67,02% | 2,95% |
| Harsin | 351 | 499 | 712 | 102,85% | 42,69% |
| Lesterny | 229 | 230 | 214 | -6,55% | -6,96% |
| Masbourg | 168 | 219 | 199 | 18,45% | -9,13% |
| Nassogne | 1 138 | 1 242 | 1 445 | 26,98% | 16,34% |
| Total | 4 216 | 4 818 | 5 487 | 30,15% | 13,89% |

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

435 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2017, dont **425** venant d'une autre commune du royaume et **6** de l'étranger.

346 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2017, dont **350** pour une autre commune du royaume, **18** pour l'étranger et **21** rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.





B. ETAT CIVIL (au 1^{er} décembre 2017)

Naissance : **64** dont **35** garçons et **29** filles (dont 3 dans la commune)

Décès : **52** dont **22** du sexe masculin et **30** du sexe féminin (et 8 personnes non domiciliées dans la commune)

Divorces : **9** transcriptions

Mariages : **17**

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance prénatale : **29**

- Reconnaissance postnatale : **0**

- Option de nationalité : **1**

- Rectification de nom : **0**

- Adoption : **1**





C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2017, le conseil communal se sera réuni à 6 reprises.

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale aura eu lieu le 20 décembre 2017 au cours desquelles le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS 2016 a été présenté et approuvé.

La composition du conseil communal n'a pas été modifiée en cours de l'année 2017.



D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2017, à 45 reprises durant l'année 2017. Sa composition n'a pas été modifiée.

E. TRAVAUX - ANNEE 2017.

Service Marchés Publics et Patrimoine



La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée

en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y



rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA); dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres,

il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal. Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.



Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécanique divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »





- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux

- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €
- En attente de réception définitive

Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.

- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 05/08/2013 : Main levée partielle



- 08/08/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 7.635 €
- En attente de réception définitive

PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :

- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention
- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (pourcentage honoraire 6%)
- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément
- 06/03/2014 : Promesse ferme de subsides Subv. PPT au montant de 37.719,51€
Subv.à charge de la FBSEOS : 9.699,30€
- 19/05/2014 : Ordre de commencer les travaux le 1^{er} juillet 2014 (délai du marché 60 jours)
- 29/09/2014 : Approbation de la suspension du chantier à partir du 03/09/2014
- 20/10/2014 : Approbation d'un avenant
- 16/02/2015 : _PV RP au montant de 51.327,39€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 26/02/2015 : Main levée partielle
- En attente de réception définitive

Forage de puits : Grune - Bande - Nassogne :

- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 09/01/2012 : Permis d'environnement pour les forages
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentairement aux devis Orès)

Grune :

Réalisation du forage du puits

08/04/2013 : Approbation du marché pour la pose d'une lampe UV par Etienne Arnould

31/03/2014 Approbation du marché pour l'installation de pompage à Etienne Arnould

22/07/2014 Réception provisoire des travaux pour la mise en place de la pompe

06/10/2014 : Permis d'environnement : Autorisation d'exploiter le puits

Bande

Réalisation du forage du puits

04/11/2013 : Approbation du marché pour le placement d'une lampe UV par Etienne Arnould

23/05/2016 : Approbation de l'attribution du Marché pour la fourniture et le placement d'une pompe pour le puits de Bande par Etienne Arnould.

Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : Réception provisoire + main levée partielle / Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

**Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage-
aménagement voirie et éclairage public**

- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire
- 17/03/2014 : Approbation du décompte final

- 27/10/2014 : main levée partielle
- En attente de réception définitive

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- **Pour le lot 1 :**
- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.
- 13/01/2014 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- 23/11/2015 : approbation de la réception définitive
- 23/11/2015 : Main levée totale

Pour le lot 2 :

- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 07/04/2014 : DCC approbation à l'entreprise Roiseux pour un montant de 161.319,70€ TVAC
- 01/08/2014 : Promesse ferme de subsides
- 13/10/2014 : Approbation de la date de commencement des travaux au 16/10/2014 pour un délai de 40 jours ouvrables
- 20/10/2014 : DCC approbation de la suspension à dater du 15/10/2014 pour une durée indéterminée
- 29/12/2014 : Délibération du Conseil Communal approuvant un marché complémentaire d'un montant de 69.677,55€
- 04/05/2015 : approbation de la levée de suspension
- 30/11/2015 : Attribution du marché complémentaire à l'entreprise Roiseux pour un montant de 69.677,55€ TVAC
- 01/12/2015 : Réception provisoire
- 07/12/2015 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- En attente de réception définitive

Pour le lot 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93€
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication
- 29/08/2016 : ouverture des offres
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76€
- 18/01/2017 : la promesse ferme des subsides
- 13/03/2017 : ordre de commencer les travaux
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension
- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013
- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01er octobre 2013 au 25 avril 2014
- 06/10/2014 : Réception provisoire + main levée partielle
- 01/02/2016 : Approbation du décompte final
- En attente de la réception définitive

Aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €

- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché
- 11/01/2016 ; ordre de commencer les travaux à la date du 12 janvier 2016
- 29/08/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 02/01/2017 : Approbation décompte final au montant de 167.551,61€TVAC

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant-projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013
- 30/04/2014 : Réception provisoire
- En attente réception définitive

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 22/12/2014 : Attribution à la société Durand
- 19/01/2015 : approbation du commencement des travaux à la date du 02 mars 2015
- 20/03/2015 ; PV de la réception provisoire
En attente de la réception définitive

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 29/12/2014 : attribution à Laurent Pierre
- 29/04/2015 : Approbation date de commencement des travaux au 29 juin 2015
- 25/01/2016 : Approbation du décompte final
- 25/01/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle

FEADER- PWDR Mesure 321

29/04/2015 Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 18500€ (patronage de Forrières)

29/04/2015 Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 81.320€ (Maison rurale)

1. Acquisition de matériel de projection pour la maison rurale de Nassogne et le Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise CAS au montant de 2.142,91€ TVAC
- 24/08/2015 PV réception provisoire

2. Acquisition et installation d'un mono lift pour accès PMR au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Thyssenkrupp Encasa SA au montant de 4.011,15€ TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

3. Acquisition de mobilier à la maison rurale et au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise JACLI au montant de 18.549,30 € TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

4. Acquisition d'un gradin rétractable à la maison rurale

- 15/05/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 08/06/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Master Industrie au montant de 100.387,65€ TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du matériel

5. Acquisition de matériel informatique à la maison rurale et au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise SBI au montant de 7.869,84 € TVAC pour le lot 1 (Patronage de Forrières)
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise ECONOCOM au montant de 2.608,98 € TVAC pour le lot 2 (Maison rurale)
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 17/08/2015 (lot 1) et 21/08/2015 (lot 2)

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC

- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
 - Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
 - Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
 - Elaboration du projet en cours
 - 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
 - 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
 - 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
 - 30/10/2012 : accord tutelle
 - 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
 - 17/06/2013 : ouverture des offres
 - 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
 - Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
 - Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
 - 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
 - Début septembre accord de la tutelle
 - 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
 - 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
 - 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots
 - 29/04/2016 : Réception provisoire
- Lot 1 :
24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00€
- Lot 2 :
En attente du décompte final au montant de 93.235,16€
- Lot 3 :
01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18€

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.

- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension
- 28/08/2017 : Approbation réception provisoire Lot 1 , lot 2 et lot 3

Chapitre 2 :

Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Forêt : ETAT 113 :

24/11/2017 : au montant de travaux de 92.254,80 €

24/11/2017 : au montant de travaux de 2.550,00 € (bois de Lesterny à Awenne, cantonnement de St-Hubert)

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège au montant de 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015
- 16/12/2015 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée suspension
- 23/10/2017 : Approbation suspension des délais

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 20/04/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Scheerlinck au montant de 234.221,52€ TVAC
- 26/05/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 10/08/2015
- 07/03/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle
- Garantie : 24 mois
- 30/10/2017 : Approbation décompte final au montant de 230.815,55€

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- En attente du dossier pour le permis d'urbanisme
-

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet
- 30/10/2014 : Approbation de l'avant-projet et paiement des honoraires de l'auteur de projet et décision de statuer pour une durée indéterminée le dossier

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- Pour les lots 2-3 et 4 :

- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- 08/02/2016 : Approbation du commencement des travaux à la date du 29 février 2016

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

PIC 1

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- 26/01/2016 notification de l'attribution
- 08/02/2016 : Approbation du début des travaux à la date du 01^{er} mars 2016
- 10/10/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle

PIC 2

Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (Masbourg - Nassogne)

Estimation 280.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des



voiries

- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 04/02/2016 : promesse ferme de subsides
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 20/06/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 07/09/2016 : Publication
- 17/10/2016 ouverture des offres
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- 10/01/2017 : l'accord du pouvoir subsidiant
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38€ HTVA

PIC 3

Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (liaison entre Nassogne et Grune)

Estimation 110.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 30/11/2016 : accord du pouvoir subsidiant/
- 09/11/2016 : Publication
- 16/12/2016 : ouverture des offres
- 29/12/2016 Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76€ HTVA
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75€ TVAC

Fonds investissement 2017-2016

- 01/08/2016 : courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00€
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 16/01/2017 : ouverture des offres
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%

Rénovation de la salle saint pierre à GRUNE

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre S. David

- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- 30/12/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 24/04/2017 : Ouverture des offres
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03€HTVA



Aménagement d'une crèche à MASBOURG

- 29/03/2016 : Approbation des conditions et mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 02/05/2016 : Approbation d'attribution pour un auteur de projet à Mr Luc DE POTTER
- 29/05/2017 : Octroi du permis d'urbanisme.
- 16/06/2017 : Approbation des conditions et mode de passation
- 21/08/2017 : Ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation de l'attribution à l'entreprise Collignon au montant de 631.442,44€
- 04/12/2017 : Approbation date de commencement des travaux au 11/12/2017

Mobilier de la Petite Europe

- Estimation : 50.000€
- 02/05/2017 : Approbation des conditions et mode de passation
- 15/05/2017 : Ouverture des offres
- 26/06/2017 : Approbation attribution
- Lot 1 : Metafox au montant de 9869,50€HTVA
- Lot 2 : Lepage mobilier au montant de 9800 HTVA
- Lot 3 : Douxfils au montant de 30940,50€ HTVA
- 11/09/2017 : Lot 1 Approbation décompte final et réception provisoire au montant de 9800€ HTVA
- 24/07/2017 ; Lot 2 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 5869,50€ HTVA

- 09/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 30.940,50€ HTVA

Transformation d'un bâtiment en logement, Rue des Alliés à FORRIERES

- 27/04/2017 : Approbation condition et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 12/06*2017 : Approbation d'attribution de l'auteur de projet à Serge DAVID pour un pourcentage d'honoraire de 5.6%

Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR

Réparation du pont, Rue Tahée à BANDE

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.65%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/08 : Différents dossiers introduits :
- **Presbytère Nassogne** - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire
- **Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur**
- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET
- 16/09/2014: Accord UREBA

CPAS Forrières : Chauffage :

- Estimation : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET

- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- 16/09/2014 : Accord UREBA 15% de subsides
- 17/11/2015 : Communauté Française CECP : candidat à l'éligibilité 2015

CPAS Forrières : Amélioration du système d'éclairage:

- 16/09/2014 : Accord UREBA

Toiture du CPAS de Forrières

RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :

Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail

- 03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets
- 19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :
 - o Ancienne école de Chavanne S. David
Décision du Conseil du 28/11/2014 : Vente
 - o Sécurité routière Bande C. Pierard

Toiture du complexe sportif de Forrières

Estimation : 42.000,00 € TVAC

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspend - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Création de cheminements piétons à Forrières

Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières

- Estimation : 22.000,00 € TVAC

Forage d'un puits à FORRIERES

Mobilier de la Petite Europe

- Estimation : 50.000€

Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne

- Estimation des travaux : 120.000€
- Subside : 75%
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés

Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne

Eclairage public :

- Ajout d'un luminaire, rue du Moustier à GRUNE au montant de 566,72€ TVAC
- Extension de l'éclairage, rue Bonny à BANDE pour un montant de 2.267,56€
- Remplacement d'un coffret d'éclairage public, rue des Alliés à FORRIERES au montant de 1.239,38 €

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

| | |
|---|--------|
| 1. Rénovation salle de bain logements sociaux Masbourg | 1000 € |
| 2. Replafonner grenier et pièces du dessus de la maison de village de Charneux | 400 € |
| 3. Peindre réfectoire et ateliers communaux | 300 € |
| 4. Cimenter mur intérieur de l'église de Charneux | 300 € |
| 5. Réfection des nids de poule sur l'entité | 1500 € |
| 6. Empierrer + géotextile parking maison des aînés | 1500 € |
| 7. Fabrication de 3 chariots pur tables et bancs | 1000 € |
| 8. Réparation du mur du bar de la salle de Charneux (humidité) | 400€ |
| 9. Enherber le cimetière d'Ambly + plantation | 600 € |
| 10. Peinture châssis Laid Trou | 200 € |
| 11. Empierrement chemin club canin | 400 € |
| 12. Réparation porte Laid Trou | 200€ |
| 13. Local réfectoire Bisounours | 600 € |
| 14. Peinture salle maison de village de Charneux | 300 € |
| 15. Carrelage halls d'entrée de l'école d'Ambly | 200€ |
| 16. Peinture réfectoire école de Grune | 300€ |
| 17. 15 nouveaux chalets | 5000€ |
| 18. Peinture école de Bande | 400 € |
| 19. Réparation de 3 ponts en forêt à Bande | 400€ |
| 20. Peinture châssis maison de village + garages Nassogne, écoles Ambly et Lesterny | 1000 € |
| 21. Pose de filets d'eau Rue Adrien de Prémorel, Rue des Cheminays + tarmac | 5000 € |
| 22. Refaire escaliers au maillet | 400€ |
| 23. Remplacement de 50m de tuyaux d'égout à Bande | 1500 € |
| 24. Pose de 20m de filets d'eau Rue Saint-Monon+ tarmac | 1000 € |
| 25. Rejointoyage du mur du monument à MASBOURG | 600 € |
| 26. Pose d'un filet d'eau, Rue de Masbourg+puisard+tarmac | 2500 € |
| 27. Peinture portes églises et chapelles | 1000 € |
| 28. Refaire mur place Communale +lampadaire | 700 € |
| 29. Terrassement- empierrement dalle pour centre culturel | 3000€ |
| 30. Pose de bordure empierrement salle d'Ambly | 600 € |
| 31. Réparation tarmac à chaud sur les routes de l'entité | 6000 € |
| 32. Rénovation du sanitaire de l'école de FORRIERES | 1000€ |
| 33. Rénovation de 2 pièces du presbytère de BANDE | 400€ |
| 34. Peinture bancs publics | 400€ |
| 35. Pose et remplacement de 30m de filet d'eau + tarmac | 1500€ |
| 36. Peintures de chambres au Bisounours | 1000€ |
| 37. Refaire le mur le long de l'école de Forrières | 3000€ |
| 38. Local « ordi » école de Chavanne « porte et cloison » | 600€ |

| | |
|---|-------|
| 39. Peinture Petite Europe | 600€ |
| 40. Aménagement devant l'église de Masbourg | 1500€ |
| 41. Aménagement foot de Forrières (Plafond et peinture) | 2000€ |
| 42. Pose de 20m de caniveaux à Forrières | 500€ |
| 43. Pose de « L » en béton à la ferme Orban (Ruisseau Bonnier) | 5000€ |
| 44. Poser des spots et une rampe à l'église d'Ambly | 400€ |
| 45. Peinture châssis maison communale | 400€ |
| 46. Réparation du mur du cimetière de Masbourg | 1000€ |
| 47. Abri vélo pour l'école d'Ambly | 1000€ |
| 48. Pose de 20 m de tuyaux diam. 40 à Grune | 500€ |
| 49. Fabrication de plateaux à roulettes pour les chaises de la Petite Europe et de la maison rurale | 1000€ |
| 50. Meubles pour la bibliothèque | 300€ |

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Remplacement de la conduite, Rue des Cheminays et Haute-Voie de Marche
2. Raccordement et extension d'eau Mr Côte à FORRIERES
3. Remplacement de la conduite au niveau de la plaine de jeux d'AMBLY
4. Extension de la conduite entre la Rue de Roimont et la Rue de Biermonfoy
5. Extension de la conduite Rue de Jemelle et raccordement Faîte à FORRIERES
6. Recherche et réparation des fuites
7. Remplacement de ± 51 raccordements (plomb/Changement de compteur/réparations) :
estimation ± 4000€
8. Réalisation de 19 raccordements

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.



Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€
2. Remplacement raccordements plomb +/- 25000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne

- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Remplacement de revêtements hydrocarbonés sur plusieurs voiries de l'entité
- Aménagement des trottoirs autour de l'église de Nassogne

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

Achat-Location de terrains communaux

| | | | |
|---|---|---|--|
| DCC 20/10/2016 Vente de l'ancienne école, rue des Ecoles 13 à Harsin | Consorts Montalto, rue du Jolis Bois 5 à 6900 Aye | Ancienne école de Chavanne | 150.100,00 € Acte passé le 27/03/2017 |
| Convention d'emphytéose (99 ans) avec Ores Assets | ORES Assets, Avenue Jean Monnet 2 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE | Nassogne DIV 8 Masbourg, section B n° 24/3+ excédent de voirie pour partir (25 ca), rue Léon Herman | Canon : 10€/an 22/07/2017 |

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2017.

| Ecole de la Lhomme | Niveau maternel | Niveau primaire |
|---------------------------|-----------------|-----------------|
| BANDE | 29 (- 3) | 33 (=) |
| FORRIERES | 24 (- 6) | 68 (+ 1) |
| LESTERNY | 9 (- 2) | 20 (- 2) |
| Ecole de la Wamme | | |
| AMBLY | 30 (+ 4) | 56 (- 3) |
| HARSIN | 29 (+ 3) | 37 (- 3) |
| GRUNE | 21 (+ 3) | 45 (- 3) |
| NASSOGNE | 30 (+ 3) | 60 (+ 3) |
| | 172 | 319 |

Soit un total général de **491** élèves contre **496** en 2016 (- 5).

Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 23 mars 2017 accordant les subventions-traitements pour l'année scolaire 2016 - 2017.



- 2 emplois de directeur d'école
- 20 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 16 périodes
- 14 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 36 périodes de maître d'éducation physique
- 11 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial + 3 périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et de citoyenneté
- 11 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 20 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 10 périodes organiques de psychomotricité
- 12 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 14 périodes d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 20 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial

EN MOINS :

- 2 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 8 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 11 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 2 périodes de religion orthodoxe données par un maître spécial
- 0,5 emploi d'instituteur maternel

H. BIBLIOTHEQUE

Chiffres arrêtés au 2/12/17

1. Les prêts

| | FICTION | DOCUMENTAIRE | JEUX | TOTAUX |
|---------------|---------|--------------|------|--------|
| Jeunesse | 15 295 | 3 709 | | 19 004 |
| Collectivités | 7 540 | 1 227 | 380 | 9 147 |
| Adultes | 4 865 | 758 | 279 | 5 902 |
| | | | | 34 053 |

Soit, un total de 34 053 prêts dont 5 902 payants -> 1.770.60 €



Les lecteurs

1.1. Lectorat

| | |
|------------------------------|-------------|
| Moins de 18 ans et étudiants | 962 |
| Collectivités | 160 |
| Adultes | 503 |
| TOTAL | 1739 |

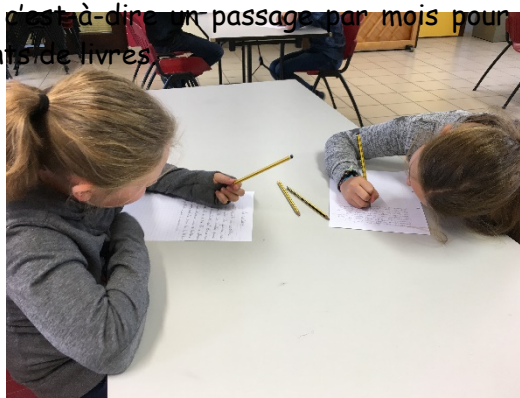
Début 2017, les lecteurs non actifs ont été « éliminés » du système informatique ; nous avons donc démarré l'année avec près de 200 lecteurs en moins !

1.2. Groupes scolaires

Les classes viennent toujours de manière régulière, c'est-à-dire un passage par mois pour une animation ludo-pédagogique et ensuite des emprunts de livres. Une animation dure en moyenne 1h30.

Classes concernées :

- ↳ Ecole Communale de Nassogne - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 5-6
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Grand maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 1-2
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 3-4



- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Bande - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Bande - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Bande - 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Bande - 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Grune - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Grune - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Grune - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Primaires
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Maternelles (jusqu'en juin)
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - 1-2-3
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - 4-5-6

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d'activités telles que des rencontres avec des auteurs

1.3. Collectivités

En 2017, nous comptons 160 collectivités, soit 34 de plus que l'an dernier. Nous constatons ainsi que de plus en plus d'associations, d'enseignants et autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d'animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- ↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l'entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes
- ↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)



- ↳ Maîtres spéciaux
- ↳ Plaines de vacances
- ↳ Garderies d'école + celle du mercredi après-midi
- ↳ Centre culturel
- ↳ OCT
- ↳ Village d'enfants
- ↳ IMP
- ↳ Andage
- ↳ CPAS
- ↳ Homes
- ↳ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ↳ Crèches
- ↳ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ↳ animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides nature, Fourneau-Saint-Michel...)
- ↳ animateurs de soirées jeux
- ↳ ...

2. Le fonds documentaire

2.1. Les périodiques

Les abonnements périodiques n'ont pas changé en 2017.

2.1.1. Pour adultes, chez le libraire

- | | |
|----------------|-------------------------|
| ↳ Ambiance | ↳ Sciences et avenir |
| ↳ Géo | ↳ Déco idées |
| ↳ Nest | ↳ Sciences humaines |
| ↳ Historia | ↳ Mon jardin, ma maison |
| ↳ Point de Vue | ↳ Psychologie |
| ↳ Top Santé | ↳ Le Vif L'express |

2.1.2. Pour adultes, par la poste (gratuit)

- ↳ Septentrion

2.1.3. Pour enfants et adolescents, chez le libraire

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| ↳ Wapiti | ↳ Le Petit Léonard |
| ↳ Géo Ado | |
| ↳ Cosinus | |
| ↳ Sciences et vie junior | |
| ↳ Virgule | |

2.1.4. Pour enfants et adolescents, par la poste (gratuit)

- ↳ Athena

2.2. Les journaux

Comme les années précédentes, la bibliothèque reçoit quotidiennement « L'avenir du Luxembourg », chez le libraire.

2.3. Le fonds documentaire en quelques chiffres

La bibliothèque dispose de 23 027 documents répartis comme suit :

| | Section jeunesse | Section adulte |
|---------------------------------------|------------------|----------------|
| Fictions (romans, théâtre, poésie...) | 7 894 | 6 199 |
| Bandes dessinées | 1 500 | 945 |
| Documentaires | 4 092 | 2 186 |
| Jeux de société | | 208 |

Selon les statistiques fournies, il n'y a actuellement que 208 jeux de société car cette section est seulement en cours d'informatisation. En 2018, nous espérons pouvoir cataloguer les nombreux autres jeux déjà acquis.

3. Les horaires

Les horaires de la bibliothèque restent les mêmes ; c'est-à-dire 20h d'ouverture au public :

- ↳ Mardi : 9h00-12h00 et 13h00-16h00
- ↳ Mercredi : 14h00-19h00
- ↳ Jeudi : 13h00-16h00
- ↳ Vendredi : 17h00-19h00
- ↳ Samedi : 13h00-17h00

Le dernier samedi du mois, la bibliothèque ferme ses portes à 16h00 afin d'accueillir au mieux les participants à l'activité « Les histoires du Tapis ».

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins (8h45-11h45) et certains vendredis après-midi (13h30-15h00) + 4 classes durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

4. Les projets et les animations

4.1. Les projets scolaires

4.1.1. Animations scolaires à la bibliothèque

En 2017, 208 animations scolaires se sont déroulées dans les locaux de la bibliothèque : 121 pour des classes de primaires et 87 pour des classes de maternelles.

Il s'agit d'animations ayant un but ludo-pédagogique permettant aux enfants de découvrir les livres et d'en emprunter en fin d'activité. Ces animations, toujours différentes, partent de livres modernes et permettent aux enseignants qui le souhaitent d'enrichir et compléter leur programme « lecture » !

Les animations durent environ 1h30 et s'étalent de mi-octobre à mi-juin.

4.1.2. Prix Joker

Depuis 3 ans maintenant, la bibliothèque propose la présentation des jeux du Prix Joker aux classes de 3-4-5-6 primaires.

Cette année 23 passages ont permis à près de 200 votants de découvrir des jeux de société (nombreuses compétences scolaires mises à l'épreuve !!) et de sélectionner leur préféré.

Les sélections de jeux pour les classes maternelles et petits primaires sont mises à disposition des enseignants.



4.1.3. Projet Chronos

Durant l'année scolaire 2016-2017 :

- ↳ 3 classes partenaires
- ↳ 14 rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires
- ↳ 2 rencontres avec Dominique Descamps (auteure-illustratrice) : présentation de son travail et animation
- ↳ 3 journées d'animation / excursion

Durant l'année scolaire 2017-2018

- ↳ 2 classes partenaires (la 3^{ème} reprendra seulement en janvier 2018)
- ↳ 5 rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires
- ↳ 1 réunion bibliothécaires-aînés afin de présenter le projet annuel

4.2. Projets jeux

Au vu des prêts de jeux de société, nous pouvons affirmer que la ludothèque est un service qui convient tant aux collectivités qu'aux particuliers.

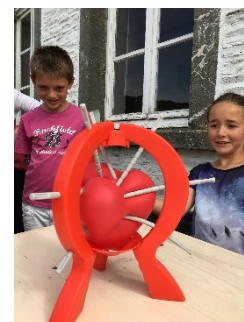
En parallèle, durant une journée, la bibliothèque de Nassogne est partie à Marche-en-Famenne pour former les autres ludothécaires de la province aux jeux du Prix Joker et du Label Ludo.

4.2.1. Soirées jeux de société

En 2017, la bibliothèque a proposé 7 soirées jeux à plus de 200 participants !
Une après-midi jeux est prévue en décembre (samedi 23) au grand bonheur des parents !

4.2.2. Mai Li Mai Lo

Cette année, la ludothèque de Nassogne a été mise à l'honneur au Fourneau-Saint-Michel lors du week-end du 27 et 28 mai. Deux journées d'animation jeux ont permis à de nombreuses personnes de découvrir notre espace ludothèque.



4.2.3. HENALLUX

Pour la deuxième année, la bibliothèque se déplace à Malonne pour former les futurs bibliothécaires en présentant des jeux de société.

Une journée en mars a permis à 15 élèves de découvrir le métier de ludothécaire. Une seconde journée aura lieu en décembre.

4.3. Esperluette

L'atelier de lecture à voix haute pour adolescents se décline à présent : atelier traditionnel et projet ELEONORE (réalisation d'un livre audio).

4.3.1. Atelier

En 2017, nous comptons 14 répétitions et deux représentations pour 13 adolescents.

L'une des représentations était en collaboration avec l'Académie de Musique et l'autre avec le Centre Culturel local. Chaque année, nous proposons ainsi aux jeunes de partir à la Foire du Livre de Bruxelles. 13 jeunes se sont donc rendus à la capitale, un dimanche, afin de profiter de cette excursion !



4.3.2. Eleonore

Pour ce projet citoyen (enregistrement d'un livre audio par et pour des adolescents) nous relevons :

- ✦ un déplacement à la Fête du Farniente en mai (fin du projet 2016-2017) avec réception du livre audio
- ✦ une réunion avec les 16 adolescents participants pour la relance
- ✦ une journée de formation et une de finalisation à



Bruxelles

- ↳ 65 heures d'enregistrement et 65 heures de montage
- ↳ un repas de fin de projet avec les adolescents.

Remarque : prestations réalisées en dehors des heures d'ouverture et des passages de classes.

4.4. Stages



Les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage. Donc, en 2017 nous avons proposé un total de 17 jours de stage pour 68 enfants et adolescents. Parmi ces stages, nous soulignons deux journées de déplacements.



En dehors des stages traditionnels, la bibliothèque a aussi accueilli 13 enfants pour une journée spéciale « Lire dans les Parcs ».

4.5. Avec le Centre Culturel

Le Centre Culturel reste un des partenaires privilégiés de la bibliothèque.

4.5.1. Quoi d'Neuf ?

Six fois par année, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et publicité.

4.5.2. Balade Party

Dans le cadre de ce grand projet, la bibliothèque a proposé des lectures à voix haute grâce à l'atelier Esperluette (4 lectures consécutives).

4.5.3. Spectacles

Dans le cadre du « Mois de la petite enfance » la bibliothèque et le Centre Culturel ont proposé un spectacle à la crèche Les Bisounours. Certaines classes maternelles ont également participé.

4.5.4. Place aux enfants

Cette année deux groupes (une douzaine de participants) ont pu découvrir la bibliothèque grâce à cette journée.

4.6. Projets animations

4.6.1. Le Ciné-soupe

Pour la deuxième année l'activité Ciné-Soupe a fait des heureux à Nassogne : 65 participants ! Les habitants se sont même pris au jeu en cuisinant eux-mêmes de la soupe à déguster.



4.6.2. Les Histoires du tapis

Une animation lecture agrémentée d'un jeu et/ou bricolage ainsi que d'un léger goûter.

En 2017, les 10 séances ont été un succès pour non moins de 230 enfants.

Une animation instaurée en collaboration avec le CPAS.

4.6.3. Fête de l'Âne

Une après-midi d'animation livres et jeux à la Gatte d'Or.

4.6.4. Accueil IMP

Cette année, trois demi-journées d'animation pour un total de 19 participants. Ces animations sont complétées par des emprunts de livres et de jeux par les éducateurs et logopèdes partenaires.

4.6.5. Activités CPAS

En dehors des « Histoires du tapis », nous avons eu 2 moments d'activités avec le service insertion socio-professionnel du CPAS. Ces deux demi-journées ont permis à la quarantaine de participants de découvrir les services de la bibliothèque.

4.6.6. Andage

Une matinée jeux pour 16 participants formant un public très spécifique. Deux réunions de préparation ont donc été nécessaires.

4.6.7. Petits déjeuners littéraires

4 fois sur l'année la bibliothèque propose au tout public de venir échanger sur leurs lectures. En 2017 pas loin de 40 personnes ont pris part à cette activité.

4.7. Autres services

A côté de ces nombreux projets, la bibliothèque propose :

- ↳ Le prêt à domicile
- ↳ La rédaction d'articles pour la presse et pour le Blog de Nassogne



- ↳ Participation aux Prix littéraires en gérant des comités de lecture, tant pour les adultes que pour les adolescents (Prix Horizon, Prix Farniente, Prix des lycéens...)
- ↳ Réalisation de bibliographies sélectives (selon les projets ; par exemple sur la Seconde Guerre Mondiale dans les Ardennes pour « Allons promener les chèvres »)
- ↳ Lancement d'une Ronde de Noël
- ↳ Gestion d'une page Facebook
- ↳ ...



I. CULTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2016, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

| Compte | Recettes | Dépenses | Boni/Mali | Intervention communale |
|-----------|------------|------------|-----------|------------------------|
| AMBLY | 27 228,42 | 17 053,50 | 10 174,92 | 9 024,06 |
| BANDE | 29 869,45 | 20 615,65 | 9 253,80 | 19 141,91 |
| CHARNEUX | 104 763,00 | 94 430,17 | 13 393,12 | 14 041,22 |
| FORRIERES | ? | ? | ? | 19 759,69 |
| GRUNE | 20 185,66 | 16 379,83 | 15 329,34 | 14 258,62 |
| LESTERNY | ? | ? | ? | 9 951,45 |
| MASBOURG | 15 687,82 | 3 427,31 | 12 260,51 | 0 |
| NASSOGNE | 44 335,68 | 26 149,58 | 18 186,10 | 11 053,94 |
| TOTAUX : | 242 070,03 | 161 002,54 | 78 597,79 | 87 279,44 |

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2016, approuvé par le Conseil communal le 16 juin 2017, comportait :

| | +/- | Service ordinaire | Service extraordinaire |
|-------------------------------|-----|-------------------|------------------------|
| 1. Droits constatés | | 1.630.789,00 € | 18.719,43 € |
| Non-valeurs et irrécouvrables | = | 0,00 € | 0,00 € |
| Droits constatés nets | = | 1.630.789,00 € | 18.719,43 € |
| Engagements | - | 1.579.483,57 € | 18.719,43 € |
| Résultat budgétaire | = | 51.306,33 € | 0,00 € |
| | | Positif : | |
| | | Négatif : | |
| 2. Engagements | | 1.579.483,57 € | 18.719,43 € |
| Imputations comptables | - | 1.578.952,80 € | 18.719,43 € |
| Engagements à reporter | = | 530,77 € | 0,00 € |
| 3. Droits constatés nets | | 1.630.789,00 € | 18.719,43 € |

| | | | |
|--------------------|---|----------------|-------------|
| Imputations | - | 1.578.952,80 € | 18.719,43 € |
| Résultat comptable | = | | |
| Positif : | | 51.837,10 € | 0,00 € |
| Négatif : | | | |

Résultat d'exploitation : mali de 81.398,56 €
- **Résultat exceptionnel :** boni de 14.231,08 €
- **Résultat de l'exercice :** mali de 67.167,48 €

Bilan : Bilan équilibré à 383.424,51 €



K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 27 avril 2017, pour l'exercice 2016 comportait :

| | Ordinaire | Extraordinaire | Total Général |
|--|---------------|----------------|---------------|
| Droits constatés | 10.652.197,05 | 3.303.750,05 | 13.955.947,10 |
| - Non-Valeurs | 40.538,90 | 0,00 | 40.538,90 |
| = Droits constatés net | 10.611.658,15 | 3.303.750,05 | 13.915.408,20 |
| - Engagements | 8.585.485,53 | 4.409.861,13 | 12.995.346,66 |
| = Résultat budgétaire de l'exercice | 2.026.172,62 | -1.106.111,08 | 920.061,54 |
| Droits constatés | 10.652.197,05 | 3.303.750,05 | 13.955.947,10 |
| - Non-Valeurs | 40.538,90 | 0,00 | 40.538,90 |
| = Droits constatés net | 10.611.658,15 | 3.303.750,05 | 13.915.408,20 |
| - Imputations | 8.488.662,46 | 2.826.427,50 | 11.315.089,96 |
| = Résultat comptable de l'exercice | 2.122.995,69 | 477.322,55 | 2.600.318,24 |
| Engagements | 8.585.485,53 | 4.409.861,13 | 12.995.346,66 |
| - Imputations | 8.488.662,46 | 2.826.427,50 | 11.315.089,96 |
| = Engagements à reporter de l'exercice | 96.823,07 | 1.583.433,63 | 1.680.256,70 |

Le compte de résultats :

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 732.097,21 €
- un mali exceptionnel de 307.092,63 €
- un boni de l'exercice de 425.004,58 €

Le bilan :

Le bilan de l'exercice 2016 est équilibré à la somme de 75.221.029,54 €.



L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2017

- Classe 1 : 0
- Classe 2 : 3
- Classe 3 : 40



M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)



Journellement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)

- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme

- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2017.

- Au 01/01/2017, reprise par la Commune de la M.C.A.E. « Les Bisounours ».
- Au 22/05/2017, engagement de Julie HERNANDEZ en qualité d'employée administrative APE.
- Au 01/06/2017, Martine MOUVET, employée administrative est admise à la retraite.
- Au 01/06/2017, Yves COLLIN, animateur de rues est admis à la retraite.
- Au 01/08/2017, Denise VUIDAR, Maître spécial d'éducation physique dans les écoles communales fondamentales de Nassogne, est admise à la retraite.
- Au 01/10/2017, engagement d'Arnaud LEGRAND en qualité d'ouvrier contractuel au service « forêts ».

En décembre 2017, la Commune employait 40 hommes (=) et 113 femmes (+ 4), soit un total de 153 agents dont 97 (+ 4) sont rémunérés directement par la Commune et 56 (=) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2016.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;

- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;



Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2017

- certificats n° 1 : 1
- certificats n° 2 : 3

- Recherche urbanistiques : 170.

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2017

- permis de lotir (permis d'urbanisation) : 0
- modification de permis de lotir : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2017

- 10 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- 1 permis délivré pour la construction de 4 habitations unifamiliales
- 21 permis délivrés pour des transformations d'habitation
- 4 permis délivrés pour des constructions diverses
- 8 permis délivrés pour des transformations de construction
- 5 permis délivrés pour des abattages, déboisements, friches
- 4 modifications de permis déjà octroyés
- 2 déclarations urbanistiques

Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction



ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

| Mois | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Janvier | | 3 099 | 2 662 | 3 788 | 3 203 | 3 284 | 3360 | 3 264 | 3154 | 3891 |
| Février | | 2 802 | 2 523 | 3 468 | 3 001 | 3 075 | 3133 | 3 270 | 3005 | 3285 |
| Mars | | 3 428 | 3 310 | 3 584 | 3 277 | 3 307 | 3249 | 3 637 | 3272 | 3692 |
| Avril | | 2 616 | 2 741 | 2 713 | 2 869 | 2 989 | 2831 | 2 950 | 3449 | 2742 |
| Mai | | 3 614 | 2 948 | 3 678 | 3 331 | 2 745 | 3719 | 2 886 | 2812 | 3451 |
| Juin | | 3 213 | 3 564 | 3 788 | 2 787 | 2 790 | 3045 | 3 675 | 3568 | 3083 |
| Juillet | | 2 544 | 2 382 | 3 468 | 2 965 | 3 100 | 2827 | 2 593 | 2774 | 2785 |
| Août | | 3 011 | 2 909 | 3 584 | 2 613 | 2 793 | 2475 | 2 852 | 3073 | 2966 |
| Septembre | | 3 368 | 2 560 | 2 713 | 2 689 | 3 135 | 3036 | 3 057 | 3010 | 3017 |
| Octobre | | 3 591 | 3 478 | 3 678 | 4 178 | 3 606 | 3248 | 3 220 | 3600 | 3721 |
| Novembre | | 3 042 | 3 092 | 3 788 | 3 206 | 2 846 | 2901 | 3 461 | 3108 | 3053 |
| Décembre | 1 958 | 3 242 | 2 642 | 3 468 | 2 822 | 3 290 | 3318 | 3 369 | 2788 | |
| Total : | 1 958 | 37 570 | 34 811 | 41 718 | 36 941 | 36 960 | 37 142 | 38 234 | 37 613 | 35 686 |

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 338.000 km. Un 3^e chauffeur assure également le service.

Depuis le 11 décembre, à la demande du TEC Namur-Luxembourg, le proxibus assure une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande.

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à de nombreuses reprises pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), et quelquefois pour manifestations.

d'autres



ALE DE NASSOGNE.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016 non reçu

1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

5. NOMBRE DE CHOMEURS INSCRITS :

6. NOMBRE DE CHEQUES NON-NOMINATIFS VENDUS EN 2016 :

7. SOMME TOTALE DISTRIBUEE AUX CHOMEURS :

8. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT RETROUVE DU TRAVAIL EN 2016 :



OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

Employée : Marie-France LIBERT

• ACCUEIL

En quelques chiffres ...

- 3053 demandes d'informations (comptoir, tél., mails) ;
- 10 % de diminution de fréquentation par rapport à 2016 ;
- 438 cartes de nos promenades vendues soit une augmentation de 25 %.

Nassogne est une destination « randonnée / nature » et la fréquentation est intimement liée aux conditions météorologiques ... On peut affirmer que nos visiteurs viennent majoritairement à l'accueil afin d'acheter une carte de nos promenades et être conseillés dans le choix d'un circuit.



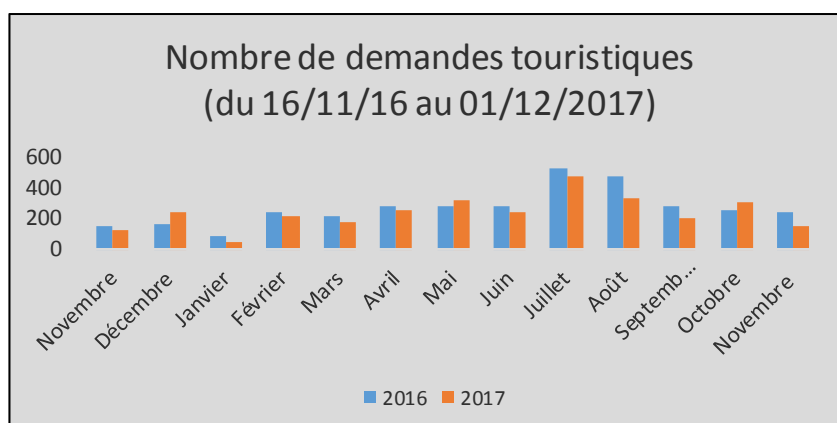
Cette année 2017 a vu la naissance de notre nouvelle Maison du Tourisme : « Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse » constituée des entités de Beauraing, Durbuy, Hotton, Houyet, Marche-en-Famenne, Nassogne et Rochefort.

Un nouveau guide a vu le jour.

2017 a été une année de transition.

Le site internet devrait être opérationnel dès 2018.

La diversité de ce nouveau territoire touristique ne pourra engendrer que de belles et enrichissantes futures collaborations !



MANIFESTATIONS

« LES SAISONS DE LA PHOTO » EN GRANDE FORET DE SAINT-HUBERT »

Ce projet se développe ! Jugez plutôt :

- En 2015, 14 sites d'exposition et 330 photos proposées ;

L'Office Communal du Tourisme a adhéré à ce projet et présente 81 photos réparties sur les villages d'Ambly, Forrières, Masbourg et Nassogne.

Au mois de mai, l'OCT a accueilli 90 personnes à Forrières lors d'une soirée de projection de photos animalières de Marc CIMINO (Grune). Cette activité a connu un vif succès et a permis un échange avec le public qui est demandeur de ce type d'évènement.

- En 2016, 20 sites d'exposition et 400 clichés ;
- En 2017, 28 sites d'exposition et 460 photos nature !

Dans le cadre de ce projet, l'Office Communal du Tourisme a le plaisir de collaborer avec les communes de Saint-Hubert, Sainte-Ode, Libin, Tellin, Daverdisse, Tenneville, Libramont et Wellin ainsi qu'avec les domaines provinciaux du Fourneau Saint-Michel et Mirwart. L'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert » assure la coordination et le secrétariat.



10^{ÈME} EDITION DES « MARTCHI D'EMON NOS ÔTES » A NASSOGNE



Nos marchés du terroir sont devenus incontournables.

40 artisans étaient présents à Nassogne durant cet été.

Belle collaboration avec le « Photo Club de Nassogne » qui était présent aux 4 marchés.

Dans le cadre de ce 10^{ème} anniversaire, un concours a été organisé.

A travers ce concours, nous souhaitons mettre en avant nos artisans/producteurs, notre bureau d'accueil et les diverses activités et services qu'il propose et par la même occasion, faire connaître le nouveau territoire touristique auquel nous appartenons dorénavant.

Les gagnants ont pu ainsi profiter de visites de sites touristiques, repas gastronomiques, bons d'achat et ... survol de notre magnifique région en montgolfière « Nostalgie » pour les plus chanceux !

Organisation subsidiée par le CGT, la Province et l'Apaq-W.

EVENT GEOCACHING «DEMANET 300^{EME}»

Le 18 novembre dernier, le bureau d'accueil de l'OCT recevait des visiteurs un peu particulier ! GPS en main, ces derniers ont pu découvrir une nouvelle série de caches à Ambly.

La collaboration avec l'ingénieur et créatif « alteFuchs14 », geocacheur de notre entité, permet de mettre en avant notre réseau de promenades.

Cet évènement coïncidait avec l'année anniversaire de la disparition de l'abbé Demanet. Les visiteurs ont pu se promener sur la promenade « Derrière le Bois » ayant son départ à Ambly et découvrir ce lieu chargé d'histoire situé en forêt.



Une façon différente de mettre en lumière nos atouts touristiques : notre réseau de promenades balisées ; nos producteurs locaux ainsi que la première édition d'un marché de la bière qui se déroulait à Nassogne.

Nos amis géocacheurs venaient parfois de loin pour participer : Liège, Arlon, Ettelbruck.

« PLACE AUX ENFANTS »



Le samedi 21 octobre, l'Office Communal du Tourisme a accueilli 3 groupes d'enfants dans le cadre de « Place aux Enfants ».

Ils ont participé au jeu de piste dans le village de Nassogne « A la recherche de la clochette magique de Monon ».

A travers ce jeu, les enfants ont découvert notre patrimoine et nos atouts touristiques ! Ils ont terminé cette journée particulièrement heureux d'avoir sauvé le village de Nassogne, d'avoir porté secours à notre célèbre Monon ... et surtout, de repartir les poches pleines de bonbons !

• PRODUIT TOURISTIQUE



DES NOUVELLES DE NOS 7 CACHES DE GEOCACHING ...

7 caches ont été créées en 2015 : 6 le long du circuit « Arrêt Vert » et 1 à proximité du bureau d'accueil de l'Office Communal du Tourisme. Un compteur est présent sur la page de la cache placée à proximité du bureau d'accueil.

| Visitors | |
|----------|-----|
| | 660 |
| | 56 |
| | 21 |
| | 18 |
| | 6 |
| | 5 |
| | 4 |
| | 2 |
| | 1 |
| | 1 |
| | 1 |

FLAG counter



Un « objet voyageur » a été déposé dans notre cache à Nassogne. Il s'agit d'une petite paire de sabots « LÎ VÎ Nassogne ».

Ceux-ci sont passés par l'Allemagne, La Lorraine, le Pas-de-Calais, les Rhône-Alpes, la Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon ...

Actuellement, ils se trouvent au « East Midlands Airport » au centre de la Grande-Bretagne et attendent patiemment l'heure du départ !

DIVERS

- Création d'un flyer, d'une affiche en FR/NL ainsi que d'un flyer reprenant le règlement pour la promotion de l'étang « Les Goffes » à Nassogne ;
- Création d'un circuit (pédestre/voiture) valorisant nos sites d'exposition « Saisons de la Photo » ;
- Geopark Famenne-Ardenne : accueil d'une délégation d'experts de l'UNESCO sur notre marché du terroir en juillet. Placement de 3 panneaux d'entrée sur le territoire Geopark (Nassogne, Forrières et Bande N4).

COLLABORATIONS

- la Maison du Tourisme du Pays de Marche et Nassogne, notre nouvelle Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- le Pays de Famenne (Famenne à Vélo) ;
- le GAL RoMaNa (circuits courts) ;
- le Contrat de Rivière Lesse ;
- la « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- l'asbl « Les Goffes » de Nassogne (vente des permis) ;
- le DNF pour la diffusion des dates des chasses ;
- le Centre Culturel Local de Nassogne dans le cadre de la journée « Place aux Enfants » ;
- Geopark Famenne Ardenne : promotion via un dépliant et un roll-up installé à l'OCT ;
- Aide aux propriétaires envisageant la création d'un logement touristique : explication de l'intérêt de faire reconnaître son logement par le CGT, démarches à suivre, contacts, informations sur les possibilités de promotion gratuite de leur futur logement, ... ;
- Mise à disposition de documentation touristique à l'attention de la clientèle de propriétaires de logements touristiques ;
- Le « Photo Club Nassogne » qui couvre nos évènements.

M.C.A.E.
« Les Bisounours »
45, rue au-delà de l'eau
6951 Bande
☎ : 084/38.00.30

Bande, janvier 2017.



Rapport d'activité : année 2016

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2016.

Durant cette année, 32 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 78,12 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 11 entrées dans le courant de l'année 2017 et 3 en 2018.

Le 1ier février 2016, la M.C.A.E. a eu 20 ans !

Evènement fêté lors de la journée « Portes ouvertes » du 17 avril 2016.

Myriam Jacques, puéricultrice, est retraitée depuis le 1ier novembre 2016.

En 2016, nous avons participé à des formations sur :

- Investissement et aménagement de l'espace extérieur.
 - Cohérence et harmonie des pratiques dans les milieux d'accueil.
 - Le guide d'autocontrôle de l'AFSCA pour la sécurité alimentaire.
-

La bibliothèque communale nous accorde le prêt gratuit de livres.

Le centre culturel a proposé un spectacle le 21 février 2017 à la M.C.A.E. :

« La boîte à trésors, trésors du jardin. ».

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire
Assistante sociale

Fréquentation durant l'année 2016.

- 32 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

| Prénom | Date de naissance | Domicile |
|------------|-------------------|------------|
| Jean-Louis | 07-05-13 | Grune |
| Robin | 28-07-13 | Charneux |
| Emma | 18-11-13 | Bande |
| Elise | 01-08-13 | Nassogne |
| Arthur | 19-03-14 | Charneux |
| Lise | 05-03-14 | Nassogne |
| Célestine | 20-06-14 | Ambly |
| Victor | 17-06-14 | Nassogne |
| Manon | 03-06-14 | Bande |
| Enric | 11-07-14 | Harsin |
| Gholan | 29-07-14 | Harsin |
| Juliette | 05-10-14 | Grune |
| Olivia | 17-08-14 | Lesterny |
| Estelle | 19-09-14 | Harsin |
| Julian | 04-12-14 | Bande |
| Antoine | 14-01-15 | Bande |
| Faustin | 28-05-14 | Forrières |
| Eugénie | 26-08-15 | Forrières |
| Duncan | 29-11-13 | Aye |
| Théo | 24-06-15 | Bande |
| Elyna | 11-07-15 | Chéoux |
| Pol | 21-10-15 | Chênée |
| Igor | 10-09-15 | Harsin |
| Coline | 28-08-15 | Grune |
| Noë | 11-08-15 | Bande |
| Hugo | 10-10-15 | Forrières |
| Noémie | 29-06-13 | Bande |
| Elisa | 10-11-15 | Aye |
| Molly | 02-04-16 | Grune |
| Elisa | 26-12-14 | Sinsin |
| Lyla | 26-12-14 | Sinsin |
| Jeanne | 12-05-16 | Laneuville |

- 2 enfants de 3 à 6 ans, domiciliés à Bande et à Aye, ont fréquenté la M.C.A.E. de façon occasionnelle, durant l'année 2016.
- 11 entrées prévues en 2017 et 3 entrées en 2018.

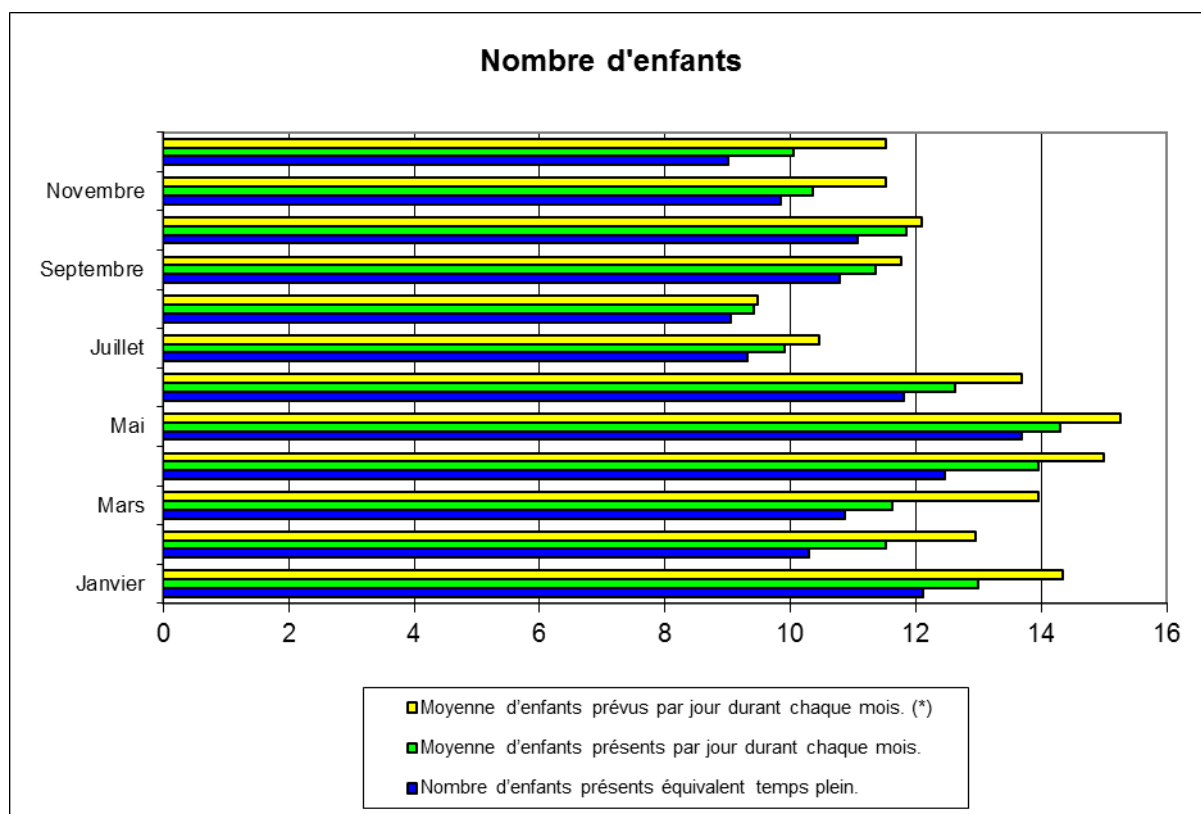
| Prénom | Mois d'entrée | Domicile |
|--------|---------------|----------|
| Maëlle | Janvier | Bande |
| Alice | Janvier | Bande |
| Alex | Janvier | Nassogne |
| Tom | Mars | Bande |
| Nathan | Avril | Nassogne |

| | | |
|--------|------------|-----------|
| Jeanne | Avril | Nassogne |
| Simon | Mai | Nassogne |
| ... | Septembre | Hargimont |
| Louise | Septembre | Harsin |
| ... | Novembre | Nassogne |
| ... | Décembre | Bande |
| ... | janvier-18 | Lesterny |
| ... | janvier-18 | Bande |
| ... | février-18 | Harsin |

Nombre d'enfants présents en 2016.

| | 2016 | | |
|------------------|---|--|--|
| | Nombre d'enfants présents équivalent temps plein. | Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*) | Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*) |
| Janvier | 12,12 | 13,00 | 14,35 |
| Février | 10,29 | 11,52 | 12,95 |
| Mars | 10,86 | 11,63 | 13,95 |
| Avril | 12,47 | 13,95 | 15,00 |
| Mai | 13,68 | 14,31 | 15,26 |
| Juin | 11,81 | 12,63 | 13,68 |
| Juillet | 9,31 | 9,90 | 10,45 |
| Août | 9,05 | 9,41 | 9,47 |
| Septembre | 10,79 | 11,36 | 11,77 |
| Octobre | 11,07 | 11,85 | 12,10 |
| Novembre | 9,84 | 10,36 | 11,52 |
| Décembre | 9,00 | 10,05 | 11,53 |





(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

Ces journées d'absence justifiée ne sont donc pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :

| Année | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Jours complets de présence (+ de 5 h) | 2262 | 2297 | 2513 | 2737 | 2954 | 2388 |
| Jours incomplets de présence (\leq de 5 h) | 739 | 735 | 650 | 510 | 357 | 315 |
| TOTAL | 3001 | 3032 | 3163 | 3247 | 3311 | 2703 |

NB : diminution de la fréquentation en 2016 consécutive à l'ouverture d'un co-accueil (10 enfants) à Grune, d'un co-accueil (10 enfants) à Nassogne et consécutive, aussi, à l'annonce du projet d'ouverture d'une crèche à Nassogne puis à Masbourg.

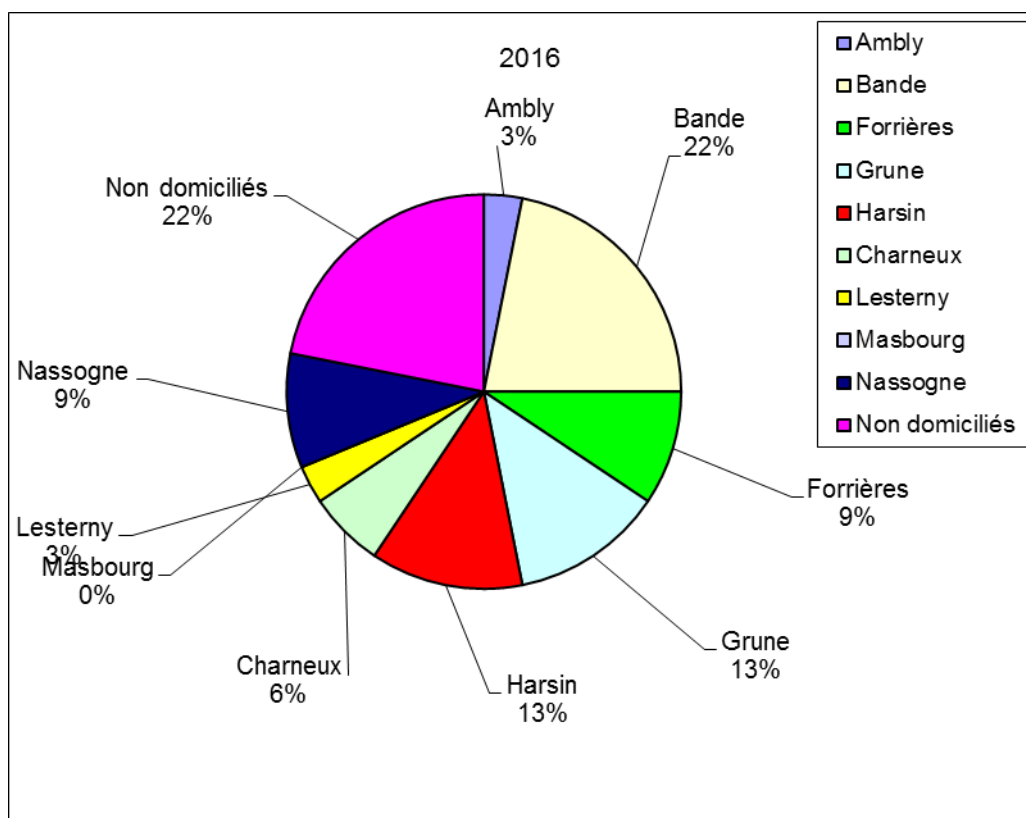
Certains parents en ont déduit : fermeture de la M.C.A.E. à Bande.

Une information précise insérée dans le flash infos communal a permis de démentir cela.

2. Domicile des enfants

Durant l'année 2016, 32 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E.
25/32 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 78,12 %.

| | 2016 |
|----------------|------|
| Ambly | 1 |
| Bande | 7 |
| Forrières | 3 |
| Grune | 4 |
| Harsin | 4 |
| Charneux | 2 |
| Lesterny | 1 |
| Masbourg | 0 |
| Nassogne | 3 |
| Non domiciliés | 7 |



NB : 7 enfants non domiciliés : 4 enfants : parents travaillent à la M.C.A.E ou au Village d'enfants et 3 enfants dont les parents domiciliés dans village voisin ou passage N4.

Présenté en séance publique du Conseil communal, le 20 décembre 2017, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2018.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

